Chronique

L'ESPRIT DES TOILES

Bruxelles, mars 1933.

Grand, mince, jeune, le panache de ses cheveux gris rampant comme un feu de brousse, M. Hautecœur achevait dans quatre salles du Palais des beaux-arts l'orchestration de ses tableaux. On connaît le monument magnifique que la Belgique a dédié aux expositions et aux concerts. Elevé sur le flanc d'une colline, il rachète un sol inégal par des degrés qui donnent une dimension de plus à l'architecture. Les salles, point trop hautes, spacieuses et claires, ouvertes par de larges baies flanquées de colonnes de marbre, brillent de leurs planchers clairs où la cire projetée en vapeur répand une odeur forte. C'est demain le vernissage du Salon de Printemps.

Pour la première fois, le Salon a renouvelé la tradition, qui était d'inviter un pays étranger, et le premier de ces pays a été la France. Je me garderai d'usurper sur la critique, et, quelles que puissent être mes préférences ou mes admirations, je n'en montrerai rien. Mais il y a ici un petit fait qui me semble matière de chronique, et que je voudrais soumettre au lecteur. Au surplus, M. Hautecœur lui-même l'a déjà exposé dans un article de *Beaux-Arts*. Le voici.

La Belgique avait invité la France à paraître dans cette exposition. Il est donc trop évident que les toiles exposées devaient être des toiles de peintres français. — Rien de plus naturel, dites-vous. — Oui, mais il est assez malaisé de distinguer en ce moment, parmi les peintres qui vivent en France, l'élément autochtone et l'élément immigré. Il y a là des problèmes plus difficiles qu'une question de passeport. Parmi les musiciens, nous revendiquons Grétry et Franck, nés à l'étranger, et il me paraît difficile d'écrire une histoire de la musique française sans nommer Gluck. Une histoire de la peinture française rencontre les mêmes difficultés. Pour ne parler que des Catalans, faudra-t-il ometttre entre nos artistes J.-M. Sert, qui est si violemment de son pays, et qui a pourtant sa place dans l'évolution du nôtre ? Un Japonais comme Foujita ne se comprendrait guère si l'on ne savait qu'il a vécu à Montparnasse. Un Espagnol comme Picasso est une cellule aussi indispensable que Derain ou Matisse à l'édifice de notre art. L'Italie se fait grande gloire de Boldini. Niera-t-on qu'il ait été Parisien ?

Sans doute. Mais, avec tout cela, entre Souline et Van Dongen, nous ne savons plus au juste ce qui est à nous. Et naturellement il ne manque pas en Europe de pays bienveillants et de frères latins qui s'écrient : « L'art français ne vit que d'apports étrangers. Le sang français n'y compte plus pour rien, épuisé et pâle comme il est. L'art français, c'est l'école cosmopolite de Paris. » L'exposition de Bruxelles est la réponse.

Mais, en même temps, elle est pour nous un grand sujet de curiosité. Car enfin, nous non plus, nous n'avons jamais vu l'école française isolée de ses éléments étrangers. Quel est le caractère général de l'art de nos peintres ? Quel est, en 1933, le style proprement français ? Je ne veux pas prétendre que le choix fait par M. Hautecœur nous le dise d'une façon complète et scientifique. Tous ceux qu'il n'a pas choisis protesteraient. Mais enfin il a assemblé à Bruxelles une fort belle collection d'images. Il l'a empruntée à des groupes très différents. Il a réuni, avec des jeunes gens, des hommes qui ne le sont plus. Il y a là des ouvrages d'artistes qui ont à peine trente ans. Il en est d'autres où nous voyons avec quel éclat la nature consent encore d'apparaître avec yeux de quatre-vingts ans. Luce a envoyé deux paysages, et cette fille de trois quarts, peinte dans des gris roses et dont la main levée tient une orange éclatante, est un récent tableau de M. Albert Besnard.

Presque à l'entrée de la première salle, nous rencontrons Luc-Albert Moreau : un fauteuil d'un bleu usé est près d'un lit; des vêtements sont accrochés à une patère. Voici un tableau d'Asselin : une jeune femme assise, une harmonie grise et bleue. Une figure romantique, une tête d'homme peinte dans une manière olivâtre et comme lumineuse, attire le regard : cet élève de Delacroix s'appelle Charles Blanc, et c'est, je crois, un jeune peintre. Ces tableaux de Gromaire, bruns comme la giroflée, d'une pâte solide et égale, formés de surfaces délimitées, représentent avec une allure simple et grave des femmes dont l'une lie une gerbe. Chemin faisant, quelques œuvres de sculpteurs : une tête d'enfant de Despiau, dont le style ne peut se définir que par la vie même.

M. Hautecœur a mis une coquetterie d'historien et de conservateur de musée à montrer aux visiteurs de Bruxelles la dernière manière de nos peintres. Ce portrait de femme qu'il me montre, j'y reconnais avec un peu de surprise un Derain. Le fond est un frottis sans épaisseur, d'un ton brun et rougeoyant, comme Carolus Duran les accordait aux mêmes blondeurs dorées. L'exécution maintenue dans la gamme entre la terre de Sienne et le rose, est fort brillante. Les peintres que nous connaissons le mieux alternent avec ceux que nous connaissons moins, et qu'il est agréable de découvrir ici : M. Vergé-Sarrat, qui vit au Maroc, et qui en a envoyé ces files de palmiers, dessinés si précisément sur le fond des montagnes; M. Jacques Denier, qui a fait entrer dans la toile l'enchantement d'une fenêtre ouverte sur la mer. Nous surprenons, sans qu'elle nous voie, cette jeune femme qui rêve et qui nous tourne le dos. Elle est si bien perdu dans un songe, qu'une épaule a fléchi et que le buste s'est un peu courbé. Elle a un corsage d'un rose éteint. Un rose vif voisin, fait valoir une robe bleue. C'est du mouvement dans l'immobile, de l'harmonie dans le silence.

Arrêtons-nous un moment : une première impression est déjà reçue. Beaucoup des noms que j'ai cités ont sonné à l'oreille comme ceux de révolutionnaires. Cependant, le sentiment général est d'un calme classique. Des tempéraments comme ceux de M. Charlemagne, qui a exposé des cumulus de bistre en bataille dans le ciel au-dessus des toits rouges éclairés jusqu'au pourpre, sont rares. Et cependant, lui aussi est classique. Mais la plupart du temps nous sommes devant des œuvres plus délicates encore que fortes. La déclamation sonore et sommaire, qui nous casse les oreilles et qui nous crève les yeux à Paris, cette recherche de l'effet direct, cette peinture à son de trompe, tout cela est absent d'ici. Ce n'était donc pas l'œuvre des nôtres? Force ou faiblesse, je ne me mêlerai pas d'en décider. Mais l'air de finesse un peu cherchée, de délicatesse ressentie et voulue n'est pas douteux. Qui s'en étonnerait? On pense aux vers de Tristan Derême, à la musique de Ravel.

A cet effet subtil, plusieurs causes ont pu collaborer. L'atmosphère même de Bruxelles et la lumière y contribuent peut-être. Voici sur une nappe blanche de beaux fruits de Manguin : je revois le peintre avec sa bonne figure émaillée de pourpre saine, ses yeux radieux et son cadre de barbe grise, dans son atelier de Saint-Tropez; il me semble que là, sous le ciel de la Méditerranée, ses toiles éclatent davantage : la pourpre des fleurs vit comme une flamme, et les pêches pleines de jus ruissellent d'être tranchées. Il se peut que, même par ce jour de printemps, le ciel du Nord ait tamisé des cendres sur cette peinture joyeuse. Cependant, une charmante étude de Vuillard où M. Coolus, tache sombre, considère une femme roulée dans un manteau, a des verts éblouissants. Et le tableau de M. Bonnard, toits orangés dans une verdure bleue, est aussi d'une sonorité singulièrement puissante.

Il se peut encore qu'il se fasse chez tous ces peintres un sensible retour à l'esprit classique, et que l'air de sagesse de l'exposition soit le goût même du jour. De tous les artistes, le peintre est celui dont le talent est le plus changeant et le style le plus instable. Il varie sans cesse et l'on dirait que les tableaux de sa jeunesse ont été peints par un étranger. Jusqu'à sa mort il est à la recherche de sa propre manière. De ces transformations continues, on voit à Bruxelles quelques exemples mémorables. Cette figurine de femme couchée entre les arabesques d'un tableau par à-plats où se balancent des tons verts et roses est encore de l'avant-dernière manière de M. Matisse. Mais voici, si je puis dire, la toute dernière. Elle est représentée par cette mer en grosses touches horizontales, bleues et vertes, sous ce ciel tricolore. C'est un pur tableau impressionniste. Qui sait si de l'impressionnisme, l'ancien élève de Gustave Moreau ne remontera pas plus haut encore? Les fauves, quand on y pense, sont les vrais dépositaires de la grande tradition. Ceux qui se croient traditionnels affadiraient promptement la doctrine. Il faut les révolutionnaires pour la conserver après l'avoir niée, et pour lui garder toute sa vigueur. On me dit qu'il en est ainsi en politique. En art, certainement. Les insurgés sur leurs vieux jours s'aperçoivent qu'ils sont les proches parents des maîtres qu'ils ont blaphémés, et, comme eux, les soutiens de l'ordre.

Mais quand on a fait la part de toutes les causes secondes, il n'en reste pas moins que le trait propre de cette exposition est son aspect homogène. Elle est variée, certes, et M. Hautecœur l'a ordonnée avec un art ingénieux qui ne craint pas la fantaisie. Marie Laurencin est entre les Matisse. Mais les voisinages les plus divers ne font pas un accord faux. Je n'ose trop insister, car sitôt qu'on leur trouve des ressemblances entre eux, tous les peintres commencent à hurler. Mais enfin cette harmonie secrète et profonde qui réconcilie des talents si opposés, cet air de mesure, d'étude et de bon travail, cet équilibre, cette connaissance profonde de la nature qui n'est pas emportée d'assaut, mais analysée et sollicitée, cette grâce nuancée, cette réserve, n'est-ce pas tout cela qui constitue le génie français?

HENRY BIDOU.

NOUVELLES DU JOUR

A l'Élysée

Le président de la République a reçu hier après-midi le préfet de la Dordogne; le président et une délégation de l'Association des écrivains anciens combattants; le président de la Société française de photographie; le président de la chambre syndicale des industries et du commerce photographiques; les membres du bureau de l'Association des officiers et sous-officiers de réserve de l'aéronautique.

L'assemblée générale des journalistes parisiens

L'Association des journalistes parisiens vient de tenir son assemblée générale statutaire sous la présidence de M. Louis Barthou, de l'Académie française.

Après lecture et approbation du rapport moral présenté par M. Henry Duportal, secrétaire, et du rapport financier de M. Emmanuel Rodocanachi, trésorier, l'assemblée a procédé au renouvellement du tiers sortant du comité. Ont été réélus : MM. Louis Barthou, Adrien Vély, Albert Petit, Arsène Alexandre, Adolphe Boschot et Georges Claretie.

Le bureau de l'Association a été ainsi constitué :

Président : M. Louis Barthou; vice-présidents : MM. Louis Schneider et Henri de Weindel; secrétaires : MM. Georges Montorgueil, Raoul Peigné et Henri Duportal; trésorier : M. Emmanuel Rodocanachi; délégué général : M. Armand Villette.

Le même jour a eu lieu l'assemblée générale de la Caisse des veuves de l'association, dont la prospérité a été acclamée.

La déclaration des revenus

L'archevêque de Rouen vient de publier, dans le *Bulletin religieux*, un appel à tous les catholiques pour que tous ceux qui sont soumis à l'impôt sur le revenu fassent, entre les mains des contrôleurs des contributions directes, leur déclaration « totale et complète ». Cet appel dit notamment :

Il n'échappera à la conscience ni au patriotisme d'aucun de nos chers diocésains qu'il s'agit là d'un grave devoir à remplir par tous sans exception : la loi civile nous l'impose, menaçant de ses sanctions ceux qui cherchent à s'y dérober par une résistance ou par des réticences frauduleuses, mais aussi la loi morale, qui oblige de « rendre à César ce qui est à César », comme de « rendre à Dieu ce qui est à Dieu ».

Nul n'ignore au milieu de quelles difficultés économiques et financières se débat notre pays, semblable, en cela, à tous les pays de l'Europe et du monde entier. La France a besoin, plus que jamais, de l'union sacrée de tous ses enfants dans l'effort loyal et le sacrifice généreux pour continuer à faire figure de grande nation et à maintenir son prestige parmi les autres peuples.

Les catholiques sont tous de bons Français; ceux de notre archidiocèse le montreront une fois de plus par leur empressement à faire tout leur devoir patriotique dans les conjonctures présentes.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Élection législative

MEURTHE-ET-MOSELLE. — Trois candidatures sont officiellement posées à l'élection législative qui aura lieu dimanche prochain, 2 avril, dans l'arrondissement de Briey, pour désigner le successeur de M. de Wendel, élu sénateur : celle de M. Henri Lorentz, maire de Briey, Alliance républicaine démocratique ; celle de M. Philippe Serre, avocat à la cour d'appel de Paris, indépendant de gauche, déjà candidat aux scrutins de mai dernier, et celle de M. Léon Husson, membre de l'Alliance démocratique.

Journée parlementaire

LA CHAMBRE

SÉANCE DU LUNDI 27 MARS

(APRÈS-MIDI)

Le budget des colonies

M. Henry-Paté, vice-président, ouvre la séance à 15 heures. La Chambre aborde l'examen du budget des colonies pour 1933.

M. Nouelle (socialiste, Saône-et-Loire) étudie la situation de « l'Afrique noire », durement atteinte par la crise économique. Il critique très vivement l'administration coloniale qui, d'après lui, laisse les indigènes mourir de faim. Rappelant que M. Albert Sarraut a défini la colonisation un grand acte de solidarité humaine, il lui demande d'appliquer cette formule, d'entreprendre l'éducation des peuples africains pour en faire de véritables producteurs et d'utiles consommateurs, et — pour éviter la dissémination de la population — de créer des îlots modèles de colonisation. En terminant, il réclame l'interdiction absolue du travail forcé. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

M. Roux-Freissineng (Gauche radicale, Oran) regrette que la France n'ait pas une conception exacte du rôle que peuvent et doivent jouer ses colonies. Nous devons, explique-t-il, demander aux colonies le plus possible des matières que la métropole ne produit pas; nous devons, en contrepartie, leur donner le trop-plein de notre production industrielle. La crise actuelle doit nous inciter à une pareille œuvre. Après avoir indiqué la situation difficile de plusieurs de nos possessions, notamment l'Indochine et l'Afrique occidentale, l'orateur énumère les différentes mesures qui, selon lui, doivent leur rendre la prospérité : développement du crédit colonial, création du crédit agricole, diminution des prix de revient, amélioration de l'outillage particulier, développement des voies de communication et de l'automobile, exécution du Transsaharien. Pour réaliser ce programme, M. Roux-Freissineng fait toute confiance à M. Albert Sarraut. (Applaudissements.)

M. Ramette (communiste, Nord), avec son habituelle violence de langage, entreprend le procès de « l'impérialisme français », qui, prétend-il, « écrase » le peuple malgache. L'Assemblée, à plusieurs reprises, proteste contre les expressions employées par l'orateur.

M. André Hesse (radical socialiste, Charente-Inférieure) dit à M. Ramette qu'il accomplit une œuvre mauvaise en critiquant, notamment, l'effort d'assistance et d'hygiène entrepris par la France. Grâce à nous, la plupart des maladies coloniales ont diminué dans des proportions énormes. Ancien ministre des colonies, M. Hesse rend hommage au dévouement de nos médecins coloniaux. (Vifs applaudissements.)

M. Archimbaud, rapporteur, remarque que, si M. Ramette avait raison, il serait étonnant que la commission des mandats de la Société des nations adressât chaque année des félicitations à la France pour la manière dont elle remplit sa mission.

M. Ramette. La Société des nations est une société impérialiste. (Rires.)

M. Outrey (Gauche radicale, Conchinchine), appelle l'attention de l'Assemblée et du gouvernement sur la situation « angoissante » de l'Indochine, qu'il attribue, en partie, à la crise mondiale, mais aussi à la stabilisation de la piastre; d'après lui, cette mesure, qui, cependant, avait été réclamée pr tous, aurait eu des conséquences graves, notamment en ce qui concerne la riziculture : depuis deux ans, l'indigène vend son riz à perte et il est à craindre que, l'an prochain, il ne puisse plus payer l'impôt. De l'avis unanime, la stabilisation de la piastre aurait été une erreur.

M. Archimbaud, rapporteur, déclare qu'il faudrait en Indochine une expérience plus longue avant de conclure que nous avons eu tort d'abandonner l'étalon argent.

M. Outrey maintient son point de vue et demande qu'une commission d'experts indépendants étudie les conséquences de la stabilisation de la piastre par rapport au marché du riz en Indochine.

M. Piétri (républicain de gauche, Corse) objecte que la question dépasse l'Indochine : celle-ci, en effet, ne peut « se payer le luxe » de prendre seule l'initiative de revenir au bimétallisme.

M. Outrey insiste : si la riziculture disparaît, l'Indochine est condamnée à mort. L'orateur proteste ensuite contre la réduction des traitements des fonctionnaires dans nos possessions d'Extrême-Orient, étudie la question des prêts à la production et réclame une subvention de 20 millions pour les victimes des récents typhons. Il souhaite que l'on facilite la naturalisation des indigènes et que l'on élargisse les conditions de nominations des délégués annamites au conseil supérieur des colonies.

M. André Hesse rappelle que la question du chemin de fer transsaharien est posée depuis 1928 et que le projet technique est prêt. Or, l'Italie s'apprête à faire une ligne Tripoli-Tchad-Congo. Pour notre avenir colonial, économique et politique, il faut nous hâter.

Les chapitres du budget des colonies sont rapidement adoptés.

La Chambre aborde l'examen du budget de la marine militaire. Après un long discours de *M. Péri* (communiste. Seine-et-Oise), qui étudie la situation des marins sur ce qu'il appelle « les bagnes flottants », la suite de la discussion est renvoyée à la séance de ce matin.

La séance est levée à 18 h. 20.

Les douzièmes provisoires et la discussion budgétaire

Le gouvernement a déposé, hier, sur le bureau de la Chambre un projet de douzième provisoire pour les mois d'avril et de mai. Ce projet ne contient aucune nouvelle disposition spéciale relative à l'équilibre budgétaire, puisque les mesures envisagées à ce sujet par les ministres des finances et du budget figurent dans le projet rectificatif à la loi de finances dont on attend le dépôt en fin de journée.

Il sera examiné mercredi par la commission des finances et devra être voté par le Parlement avant le 1er avril, de même que le cahier collectif de mars déjà adopté par la commission.

On a prêté à des membres de la commisison des finances l'intention de demander un seul douzième provisoire au lieu de deux afin de marquer la volonté du Parlement d'en finir au plus tôt avec le débat budgétaire. Mais il se trouvera certainement des commissaires pour objecter que cette procédure ne ferait qu'obliger la Chambre à réduire la durée de ses vacances de Pâques sans réussir à hâter la discussion devant le Sénat. Celui-ci ne pourrait certainement pas achever, en effet, l'examen du budget — lorsque celui-ci sera voté au Palais-Bourbon, — pour la fin d'avril, puisqu'il ne disposerait que d'une quinzaine de jours, la Chambre ne pouvant en terminer au plus tôt que le 14 ou le 15. C'est tout juste si la haute Assemblée pourra accomplir sa tâche avant la fin de mai; il y a tout lieu de penser en outre que la navette entre le Luxembourg et le Palais-Bourbon sera laborieuse du fait des mesures d'inspiration socialiste qui seront vraisemblablement introduites dans la loi de finances.

Il semble donc que la commission et la Chambre se rallieront au texte gouvernemental proposé pour permettre au Sénat de discuter sans précipitation, dans le courant de mai, le budget de l'exercice 1933. On peut, du reste, encore espérer, à l'heure actuelle, que ces deux douzièmes provisoires seront les derniers.

AVANT LE CONGRÈS SOCIALISTE D'AVIGNON

Chez les socialistes de gauche de la Seine

A quelques jours du congrès national extraordinaire qui doit réunir, à Avignon, pour les fêtes de Pâques, les délégués des fédérations socialistes (S. F. I. O.), le groupement de la *Bataille socialiste*, c'est-à-dire celui des socialistes « de gauche » de la Seine, a tenu hier soir une réunion dite d'information. (Il y a quelques jours, le groupement des socialistes « de droite » de la Seine s'était réuni lui aussi.)

Les militants rassemblés hier soir ont entendu les explications de MM. Lebas, député et maire de Roubaix; Paul Faure, secrétaire général du parti socialiste (S. F. I. O.), et Léon Blum, qui leur ont exposé les conditions dans lesquelles ils se sont séparés, à plusieurs reprises, de leurs collègues du groupe parlementaire. M. Paul Faure a ajouté que le congrès extraordinaire d'Avignon n'aura pour mission ni de blâmer ni d'approuver le groupe parlementaire; il devra seulement fixer les méthodes grâce auxquelles l'action au Parlement pourrait devenir conforme à celle du parti. M. Léon Blum a soutenu la même thèse.

Le président démissionnaire du groupe parlementaire et M. Paul Faure ont commenté le projet de résolution qu'ils viennent d'adresser à tous les secrétaires fédéraux et aux 4.500 sections locales du parti.

Aux termes de ce texte, qui sera présenté aux délégués réunis en Avignon, le congrès extraordinaire approuverait la commission administrative permanente d'avoir décidé sa convocation; il rappellerait « une fois de plus » que le groupe parlementaire « doit soumettre toute proposition de participation lui paraissant mériter un examen sérieux et une réponse favorable au conseil national ou au congrès national. Ces derniers, seuls, sont qualifiés pour juger si les circonstances ont ou n'ont pas le caractère exceptionnel visé par le pacte d'unité et qui pourrait justifier dérogation à l'une des règles d'action essentielles de notre parti ».

On lit ensuite dans le même texte :

Comme le conseil national, le congrès estime que les expériences récemment faites, et qui ont montré l'impossibilité de fait de réaliser des accords organiques, sur le plan gouvernemental, avec des partis de démocratie bourgeoise, viennent encore renforcer le caractère impératif de cette obligation.

Le congrès rappelle que l'opposition fondamentale de classe du parti au régime social ne se traduit pas nécessairement, sur le plan parlementaire, par une opposition permanente comportant des votes systématiques contre tous les gouvernements bourgeois quels qu'ils soient.

Dans l'avenir comme par le passé, l'appoint des voix du groupe reste acquis à tout effort de résistance contre la réaction, à tout effort positif de justice et de pacification. Les crises ministérielles récentes s'expliquent, d'ailleurs, non par une défaillance du groupe à cette règle, mais par une défaillance des gouvernements eux-mêmes manquant à leurs programmes de parti et à la volonté du suffrage universel.

Mais le congrès,

Craignant que le groupe ait pu, en quelques circonstances, donner l'impression de subordonner les principes traditionnels de sa tactique à la volonté de s'intégrer comme élément permanent dans un bloc majoritaire;

Craignant qu'il ait pu, par la façon dont furent conduits les concerts et accords avec d'autres formations politiques, paraître renoncer à aller toujours à la bataille avec ses projets, ses contre-projets et ses amendements à lui, avant de se rallier à d'autres propositions;

Rappelle au groupe qu'il doit se garder, au cours de ses négociations, comme en toute autre circonstance, de tout acte qui n'exprimerait pas sa pleine et totale indépendance à l'égard de tous les autres groupes du Parlement;

Lui rappelle également que les cahiers de Huyghens continuent de fixer le programme de réformes que son action doit tenter de réaliser dans les circonstances actuelles.

En conséquence, le congrès national, après avoir entendu, au cours de ses débats, les suggestions des fédérations, charge sa commission des résolutions de confirmer et de compléter les idées directrices qui viennent d'être rappelées, par des recommandations d'ordre pratique, aussi précises et détaillées que possible, qui permettent au groupe parlementaire d'agir en pleine conformité avec la volonté du parti et de l'exprimer par des votes unanimes.

Si l'on s'en tenait aux termes de ce texte, on pourrait penser que le congrès d'Avignon ne comportera pas de polémique violente et qu'aucun différend ne donnera lieu à la scission dont il a été fréquemment parlé depuis les incidents au groupe parlementaire. Néanmoins, il est vraisemblable que ce groupe sera mis en cause plus sévèrement au congrès d'Avignon — comme il l'est dans tous les congrès du parti, ordinaires ou extraordinaires. Mais il est aussi vraisemblable que la motion, en somme modérée dont on vient de lire des extraits, sera adoptée à Avignon après quelques modifications.

Au bureau de l'Internationale ouvrière socialiste

Le bureau de l'Internationale ouvrière socialiste s'est réuni hier, à Paris, au siège du parti socialiste (S. F. I. O.), 9, rue Victor-Massé.

Etaient présents : MM. Abramovitch (Russie); Andersen (Danemark); Léon Blum et Brack (France); Gillies (Grande-Bretagne); Grimm (Suisse); Modigliani (Italie); Emile Vandervelde (Belgique), et le secrétaire de l'Internationale, M. Fritz Adler.

Le bureau a poursuivi l'examen de la situation internationale et notamment des différents problèmes posés devant l'Internationale par les événements d'Allemagne. Mais aucun délégué allemand n'était venu à cette réunion.

REVUE DE LA PRESSE

PRESSE PARISIENNE

Du discours prononcé avant-hier soir par M. Paul-Boncour, les commentaires nous arrivent à retardement : c'est seulement aujourd'hui qu'ils éclosent dans les éditoriaux — aigres à droite, aimables à gauche.

M. Emile Buré, directeur de l'*Ordre*, du même avis à cet égard que le *Journal des Débats*, préfère le langage énergique de M. Tardieu :

Les saints de la religion pacifiste peuvent se contredire, ils se réconcilient dans le cœur innombrable de ses dévots qu'une furieuse passion aveugle. Comme je ne veux point douter de l'intelligence de J. Paul-Boncour, il me plaît de considérer comme insincère son invocation : il a voulu seulement couvrir ses propres faiblesses des faiblesses de ses illustres prédécesseurs. Il est temps, pourtant, de parer aux dangers de guerre, nés, nous disait, ces jours derniers, dans le *Petit Journal*, le sénateur républicain socialiste Henry Lémery, « d'un pacifisme oratoire qui, depuis trop d'années, nous tient lieu de politique extérieure ». André Tardieu, qui n'est point, lui, atteint de daltonisme intellectuel, qui voit ce qui est, n'a pas craint, dimanche à Laon, de crier à ses auditeurs la vérité que J. Paul-Boncour s'efforce de dissimuler : maximum d'abandons pour le maximum d'isolement : tel est, a-t-il dit, le bilan du briandisme.

Mais on voit M. René Gast (*l'Avenir*) applaudir aux paroles de M. Paul-Boncour et souhaiter le retour à la « diplomatie discrète ».

Même agrément, même vœu chez M. Eugène Lautier (*l'Homme libre*) dont la dialectique impitoyable cingle quelques formules particulièrement acerbes :

Dans son discours d'avant-hier, M. Paul-Boncour écarte la camisole de force qu'on voulait passer sur ses épaules. La vive réaction de la Petite-Entente et de la Pologne lui aura rendu un incontestable service, et à nous aussi, par conséquent.

M. Paul-Boncour rend un hommage bien mérité à la diplomatie d'autrefois qui travaillait avec discrétion, n'inquiétait pas les amours-propres, ne créait pas de dissentiments irréparables, et gagnait du temps sans rien envenimer.

Il n'est pas possible de préférer la diplomatie de la place publique, lorsqu'on voit les interminables débats de Genève sur la question du désarmement. Le seul avantage incontestable de la Société des nations, c'est d'avoir proclamé l'égalité de tous les peuples et d'avoir préservé les petits contre les exactions des grands.

M. Marcel Hutin, pour l'*Echo de Paris*, a interviewé M. Pierre-Etienne Flandin à son retour de Suède. A propos de la situation internationale, celui-ci lui a fait la déclaration suivante :

Il importe moins à mon avis, demain, de faire échouer, dans les procédures habituelles de la Société des nations, la redoutable question posée, que de faire apparaître en pleine lumière, notamment à l'opinion britannique, le risque de guerre de la revision. Si, en juillet 1914, l'Angleterre avait précisé sa position dans le conflit, la guerre n'aurait pas éclaté. Les procédures de la Société des nations — le conflit sino-japonais l'a prouvé — ne prévalent pas contre une décision arrêtée, et les prétextes pour quitter Genève sont faciles à trouver dans la discussion même du désarmement.

A PROPOS DES PREMIERS ESSAIS DRAMATIQUES de Richard Wagner

La célébration du cinquantenaire de la mort de Richard Wagner nous a valu, ces temps derniers, dans le monde musical entier et en particulier au delà du Rhin, d'innombrables et parfois impressionnantes manifestations commémoratives. En attendant les *Festspiele* de Bayreuth, qui nous promettent, cet été, huit représentations des *Maîtres Chanteurs*, cinq de *Parsifal*, sous la direction du maestro Arturo Toscanini, et deux cycles de la Tétralogie de *l'Anneau du Nibelung* conduits par M. Karl Elmendorff avec une mise en scène nouvelle, un numéro spécial des *Leipziger Neueste Nachrichten*, qu'ont reçu à Paris maints amis de la musique, d'ailleurs fort bien présenté, avec de nombreuses illustrations, nous a apporté mille détails circonstanciés sur les fêtes données par Leipzig, ville natale de Richard Wagner. Ces fêtes doivent durer quatre mois, comporter onze représentations, sept concerts avec l'orchestre du Gewandhaus, une exposition de souvenirs. La première journée a eu lieu le 12 février, en présence du chancelier Hitler, avec un concert dirigé par l'ancêtre actuel des chefs wagnériens, le docteur Karl Muck, un discours du maire, le docteur Goerdeler, et une représentation de *Rienzi*, suivis, le lendemain, d'une représentation du *Vaisseau fantôme*, dirigée par le docteur Max von Schillings, et avec, dans le rôle du Hollandais, le superbe interprète qu'est M. Rudolf Boekelmann. Ce même jour anniversaire de la mort du maître, on pouvait entendre de chez nous, diffusée par tous les grands postes allemands, une admirable représentation de *Tristan* à Dresde, où M. Richard Strauss, qui avait tenu en cette circonstance solennelle à monter lui-même au pupitre du chef, déploya une maîtrise passionnée vraiment magnifique. En écoutant cette interprétation véritablement digne de la musique, j'évoquais, non sans émotion, le vivant souvenir d'une autre exécution déjà singulièrement frappante du même *Tristan*, sous l'égide du même M. Strauss, en 1894, au Hof-Theater de Munich où, âgé de trente ans à peine, il venait d'être nommé deuxième chef, et où l'adolescent que j'étais se grisait au premier contact du chef-d'œuvre, après une *Tétralogie* qu'avait dirigée Hermann Lévi, au soir d'une glorieuse carrière, illustrée par la création de *Parsifal* à Bayreuth.

De nombreux théâtres de l'Europe centrale et de Scandinavie ont organisé aussi, cette saison, des cycles wagnériens complets, comprenant même les ouvrages de la première jeunesse du maître, fort rarement joués au delà du Rhin, inconnus du public de nos théâtres et sur lesquels je voudrais appeler aujourd'hui votre attention : *les Fées* et la *Défense d'aimer*. Ainsi qu'il nous le raconte dans ses *Mémoires*, c'est il y a exactement un siècle, en 1833, qu'après divers essais symphoniques et une esquisse dramatique laissée inachevée, Richard Wagner, chef d'orchestre à Wurtzbourg, composa, à vingt ans, son premier opéra, *les Fées*, qui ne devait être joué et publié qu'après sa mort... L'action, tirée d'un conte de Gozzi, est déjà basée sur cette idée de la rédemption par l'amour qui crée, sous la diversité infinie des apparences, l'unité profonde de l'œuvre wagnérienne. Je ne puis ici que vous en résumer l'essentiel. La fée Ada a voulu renoncer à l'immortalité pour devenir la femme d'Arindal. Mais, par suite d'un fatal enchantement, elle se voit changée en pierre parce qu'Arindal, trompé par les apparences, a douté de sa fidélité. Pour délivrer Ada, il faut qu'une voix surnaturelle se fasse entendre et suggère à Arindal d'improviser le chant d'amour et de regret qui rachète sa faute et ressuscite sa bien-aimée.

On ne peut nier que le poème des *Fées* en soit ensemble et avec la variété de ses épisodes ne convienne fort bien à la musique, à une musique qui trahit évidemment — ainsi que Wagner le reconnaît lui-même — l'influence de Beethoven, mais surtout de Weber et de Marschner, dont l'opéra de Wurtzbourg venait de représenter *le Vampire*. Mais on doit lui reconnaître une spontanéité, une propriété d'accents, une aisance d'écriture, des dons d'expression dramatique déjà singulièrement frappants, surtout si l'on tient compte de l'extrême jeunesse de l'auteur. Ceux d'entre vous qui auront eu la curiosité de l'entendre récemment, radiodiffusée dans d'excellentes conditions par le théâtre de Stuttgart, auront certainement apprécié la fougue entraînante de l'ouverture, construite visiblement à l'image de celles du *Freischütz* et d'*Obéron*, le mouvement orageux de l'introduction du second acte, le beau récit précédant l'air d'Ada, évidemment cousin de celui d'Agathe, le sentiment intense, parfois beethovénien, de la scène de folie d'Arindal, point culminant du drame. Je ne parle pas de notations plus intimes mais singulièrement révélatrices d'une sensibilité d'élite, comme l'émoi d'Arindal à la chasse, devant la souffrance d'une biche qu'il vient de frapper : « Oh! voyez, l'animal sait pleurer! » Parsifal à son entrée n'exprime-t-il pas presque de même façon la pitié qui succède à sa juvénile brusquerie?

Si différent qu'apparaisse au premier abord le poème de la *Défense d'aimer* (ou *la Novice de Palerme*) écrit immédiatement après *les Fées* (mai 1834) et librement inspiré de *Measure for measure* de Shakespeare, il repose sur un thème tout analogue : le salut du pécheur par l'intervention d'une vierge pure, comme plus tard celui du *Vaisseau fantôme* et de *Tannhæuser*. Mais l'action, au lieu d'être un simple prétexte à musique, à l'exemple de celle des *Fées*, est ici claire, bien conduite, féconde en péripéties vivantes, et pourrait fort bien se passer d'un commentaire lyrique. Elle met à la scène l'aventure d'un roi de Sicile qui, quittant son île pour un voyage à Naples, installe à sa place à Palerme un gouverneur allemand, Friedrich, avec pleins pouvoirs pour réformer la liberté excessive des mœurs de son peuple. D'où mille conflits tragi-comiques, à la suite desquels l'Allemand pudibond

---

FEUILLETON DU *Temps*
DU 29 MARS 1933

LA MUSIQUE

A L'OPÉRA : reprise de « la Damnation de Faust », légende dramatique en quatre parties, d'après Gœthe, musique d'Hector Berlioz.

Voici que, sans manquer à son unité particulière, le théâtre musical fait enfin son profit des enseignements que le cinéma lui offre à chaque coin de rue. La dernière reprise de *la Damnation de Faust*, à l'Opéra, marque une étape dans l'avancement de la décoration scénique. Pour l'illustration de certains épisodes du chef-d'œuvre on a, en effet, eu recours non seulement aux projections lumineuses, mais aussi à une suite cinématographique de dessins coloriés et animés.

L'application du système demeure encore timide et imparfaite. La représentation n'en tire pas moins des avantages supérieurs. Pour la première fois, la refonte de *la Damnation de Faust* en spectacle lyrique se justifie et semble faite pour intéresser. Le côté fantastique, qui est essentiel à la légende dramatique de Berlioz, nous est rendu dans son piquant et son merveilleux. Les riches images nées dans l'esprit du grand compositeur romantique s'accusent à nos yeux en de libres et larges esquisses.

On sent que l'accompagnement visuel de cette musique de passion et d'orage demandait plus de développement. L'expérience était, j'en conviens, difficile. On aurait souhaité qu'elle fût poussée à bout. Le directeur de l'Opéra ne s'est arrêté qu'à un moyen terme. Il n'a pas osé rompre délibérément avec les principes convenus du vieux théâtre. Novateur prudent, il a laissé subsister quelques anciens décors.

Lorsque, dans le débordement féerique de la légende, prestiges et mirages se mêlaient aux situations perpétuellement changeantes, intervenait seulement la lanterne magique. Méthode bigarrée, disparate, restreinte, qui n'atteignait pas toujours l'effet cherché et s'opposait à l'impression d'ensemble.

Il y a des interruptions, et, comme on dit en argot de coulisses, des loups dans la marche du spectacle et l'exécution de la partition, par suite de la mise en train longue et grinçante de la vétuste machinerie. Pourquoi n'y avoir pas renoncé tout à fait? D'autant que les vignettes projetées sur l'écran paraissaient, dans leur netteté rayonnante, cent fois préférables aux toiles de fond peinturlurées à la diable, gondolées et mal marouflées.

La tentative a, malgré tout, son importance et son vif attrait de nouveauté. Elle mérite un examen à part et dans le détail.

Comme pour un mystère du moyen âge, un échafaud a été dressé sur le large plateau de l'Opéra; deux portants limitent et réduisent le vaste cadre. Cette terrasse, sur laquelle se déroulera le drame fantastique, est terminée aux deux bouts par des escaliers qui aboutissent devant la rampe, du côté cour et du côté jardin. Au milieu et en contrebas, a été placé un petit piédestal à gradins. La mise en scène pourra ainsi se faire sur trois plans, comme sur les théâtres de l'étranger ou d'avant-garde.

La première partie se passe devant un décor onduleux qui représente « la plaine de Hongrie », au printemps. L'aube se lève peu à peu. A cette vue, Faust sent son âme rajeunie. Il descend les marches de l'escalier de droite, et, d'en bas, contemple le cortège dansant des paysans chanteurs. Des drapeaux éployés planent et glissent dans le lointain, masqué par un monticule, et nous font deviner le défilé d'une armée victorieuse, cependant que retentit « la Marche hongroise ». On avait imaginé autrefois de simuler sur cette musique une bataille. On a eu raison de supprimer ce combat burlesque.

La deuxième partie succède sans entr'acte à la première. Faust a regagné « le Nord de l'Allemagne », comme il est indiqué dans le manuscrit de Berlioz. Nous le voyons dans son cabinet d'alch